



Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays enclavé d'Afrique de l'Ouest. Il est limitrophe du Mali au nord, du Niger à l'est, du Bénin au sud-est, du Togo et du Ghana au sud et de la Côte d'Ivoire au sud-ouest. Le Burkina Faso couvre une superficie de 274 220 kilomètres carrés, compte 19,19 millions d'habitants et environ 27 % de la population réside en zone urbaine. La population est concentrée dans le centre et le sud du pays, tandis que l'est, le nord et le sud-ouest sont moins peuplés. Près de 80 % de la population travaille dans l'agriculture vivrière et le coton est la principale culture commerciale.

La gestion des déchets solides (GDS) est sous la responsabilité de la direction générale de la Conservation de l'environnement qui relève du ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique. La direction est responsable de tous les types de déchets. Les autres institutions impliquées dans la GDS comprennent le ministère de la Santé (responsable des déchets biomédicaux), le ministère de l'Agriculture (responsable des déchets agricoles) et les municipalités (responsable des déchets municipaux). Il y a une loi fondamentale sur la GDS et une politique nationale en matière de GDS. Cependant, il n'y a pas de budget national pour la GDS.

Informations de base

Population*	19,19 millions (2017)
Croissance de la population (% annuel)*	2,9 (2017)
Superficie (kilomètres carrés)*	274 220
PIB (\$ US courants)*	12,32 milliards (2017)
Croissance du PIB (% annuel)*	6,3 (2017)
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)*	590 (2017)
Principales industries**	Agriculture, exploitation minière
Monnaie***	1 USD = 577,81 XOF (Franc CFA) (février 2019)

Sources : * Banque mondiale, Burkina Faso, consulté le 8 avril 2019, <<http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=BFA>>

** Wikipédia, Burkina Faso, consulté le 2 août 2018, <https://en.wikipedia.org/wiki/Burkina_Faso>

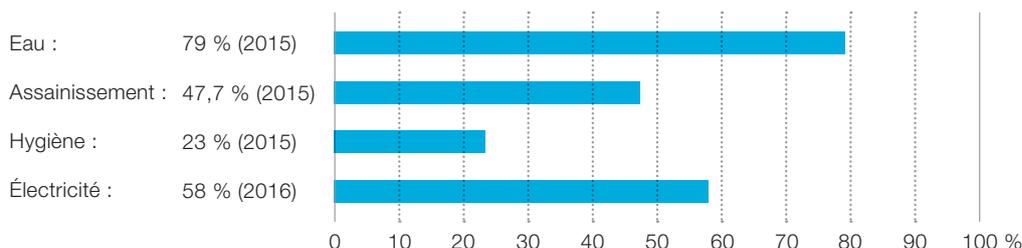
*** Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> ● Décret 98-323/PRES/PM/MATS/MIHU/MS/MTT. Le décret régleme la collecte, le stockage, le transport, le traitement et l'élimination des déchets urbains (1998).
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> ● Politique et stratégie nationales d'assainissement, adoptées en 2007.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ● La direction générale de la Conservation de l'environnement, qui relève du ministère de l'Environnement, de l'Économie verte et du Changement climatique, est responsable de la GDS. La direction est responsable de tous les types de déchets, y compris les déchets municipaux et dangereux. ● Parmi les autres institutions impliquées dans la gestion des déchets figurent : <ul style="list-style-type: none"> » Le ministère de la Santé : responsable des déchets biomédicaux ; » Le ministère de l'Agriculture : responsable des déchets agricoles ; » Les municipalités : responsables des déchets municipaux. ● Effectif du département de la GDS : <ul style="list-style-type: none"> » 30 personnes travaillent dans le département de GDS ; » 20 personnes ont suivi des cours de GDS et/ou cours connexes à l'université ; » 5 personnes travaillent dans le secteur de la GDS depuis 5 ans ou plus. ● Participation du secteur informel : le secteur informel participe à la GDS par le biais de la collecte de matériaux recyclables, mais il n'existe pas de politique spécifique pour soutenir ce secteur. ● Collecte des données sur la GDS : il n'y a pas de système établi pour collecter les données sur la GDS auprès des gouvernements locaux. ● Élimination finale : données non fournies.
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de budget national pour la GDS. ● Il n'y a pas de subvention relative à la GDS. ● Il n'y a pas de taxe relative à la GDS.

Rubrique	Présentation générale
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) soutient les municipalités et les associations pour la gestion et la valorisation des déchets. ● La Banque mondiale a aidé les municipalités de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso pour l'élaboration de programmes de gestion des déchets et la construction de centres d'enfouissement techniques.
Améliorations nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Cadre pour le recyclage des déchets solides. ● Mise en place de procédures utilisant le principe du pollueur-payeur. ● Éducation environnementale.

Statut de l'accès aux services de base (en zone urbaine)*



* La définition des services de base est donnée à la page 1 de l'annexe

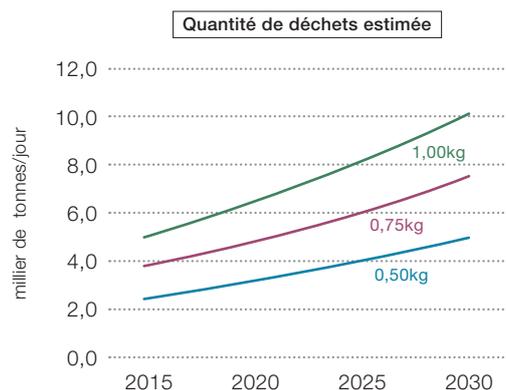
Quantité de déchets estimée

La quantité future de déchets produits est estimée sur la base de la population urbaine selon trois taux de production de déchets, à savoir 0,5, 0,75 et 1,0 kg/personne/jour.

		unité : millier de personnes			
Population	Année	2015	2020	2025	2030
	Totale	18 111	20 903	23 991	27 382
	Urbaine	4 986	6 398	8 113	10 163

		unité : millier de tonnes/jour			
Quantité de déchets	Taux de production	2015	2020	2025	2030
	0,50 kg/pers./jour	2,5	3,2	4,1	5,1
	0,75 kg/pers./jour	3,7	4,8	6,1	7,6
	1,00 kg/pers./jour	5,0	6,4	8,1	10,2

Quantité de déchets = (Taux de production) x (Population urbaine)



Source pour la Population : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)